



La e-santé sauvera-t-elle l'hôpital public ?

Mardi 6 septembre 2022, 20h

Salle Bottière, 147 route de Sainte Luce

Tram ligne 1 arrêt Souillarderie

Bus 11 arrêt Bois Robillard

Débat public sur le nouveau carnet de santé numérique

« Mon Espace Santé »

Avec des médecins et des acteurs de la santé

Interviendront des représentants du *Syndicat de la Médecine Générale* et de la *Ligue des Droits de l'Homme*

L'assurance maladie présente ce carnet numérique comme devant faciliter la transmission des informations médicales dans le bien du patient et de ses soins. Mais elle cherche aussi de longue date à contrôler les dépenses de santé et donc l'activité médicale.

Si l'instauration d'un Carnet de Santé, donné à la naissance, date de 1953, il s'est considérablement enrichi en 1989 puis 2000 et a été distribué à toute la population. Les médecins ont largement refusé de le remplir.

« Mon Espace Santé » se présente comme le carnet de santé numérique interactif de tous les assurés. Ameli (le site de l'Assurance Maladie) nous dit que grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.

Peut-on s'en satisfaire ? Venez en débattre avec nous